

RÉSOLUTION 2016 BIO 84

Sur proposition du Comité Exécutif et

ATTENDU le dépôt du *Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM*,

ATTENDU la demande de la direction de soumettre un avis sur le rapport,

ATTENDU que le statu quo n'est pas envisageable et qu'il est urgent de compléter le processus de facultarisation,

ATTENDU la présentation du Doyen, Monsieur Luc-Alain Giraldeau, à l'ensemble du personnel du département,

ATTENDU les discussions en séance avec les professeurs, chargés de cours et employés,

IL EST PROPOSÉ

QUE l'assemblée départementale élargie des sciences biologiques appuie le principe de décentralisation budgétaire par les revenus et que cette démarche soit associée à une décentralisation académique.

QUE l'assemblée départementale élargie des sciences biologiques demande à la direction de préparer un projet de décentralisation et de soumettre ce projet pour consultation référendaire à l'ensemble de la communauté de l'UQAM.

Adoptée à la majorité par consultation électronique auprès de 39 professeurs, 12 chargés de cours et 24 employés entre le 31 octobre et 4 novembre 2016 :

POUR : 41

CONTRE : 3

ABSTENTION (n'ont pas voté) : 31

Le 8 novembre 2016



Jean-François Giroux,
Directeur
Département des sciences biologiques